

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 534

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 21

À la fin de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« usage autre que de bureaux »

les mots :

« autre usage ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.